

Et les dits amendemens ayant été lus de nouveau un à un, et la question de concurrence ayant été séparément mise sur chaque, ils ont été accordés par la Chambre.

Sur motion de Mr. *Blackwood*, secondé par Mr. *Durocher*,

ORDONNE, que le *Bill*, tel qu'amendé, soit groffoyé.

Pierre Bedard, Ecuyer, ayant été choisi comme Citoyen pour servir dans le présent Parlement Provincial pour la Basse-Ville de *Québec*, dans le Comté de *Québec*, et aussi comme Chevalier pour le Comté de *Surrey*, a fait son choix d'Election pour servir pour la Basse-Ville de *Québec*.

ORDONNE, que Mr. l'Orateur émane son *Warrant* au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire sortir un nouveau *Writ* pour l'Election d'un Chevalier pour servir dans le présent Parlement Provincial, pour le Comté de *Surrey*, au lieu et place du dit *Pierre Bedard*, Ecuyer.

Alors, sur motion de Mr. *Blackwood*, secondé par Mr. *Caron*,

La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 17^e Février, 1810.

JOSEPH BADEAUX, Ecuyer, Membre pour le Bourg des *Trois Rivières*, ayant préalablement prêté le serment prescrit par la Loi, devant les Commissaires, et souscrit les Rôles contenant le dit serment, a pris son siège dans la Chambre.

Mr. *Taschereau*, du Comité nommé pour s'enquérir quels Actes du Parlement Provincial sont sur le point d'expirer, a fait
Y 2 rapport